

ETE 2026

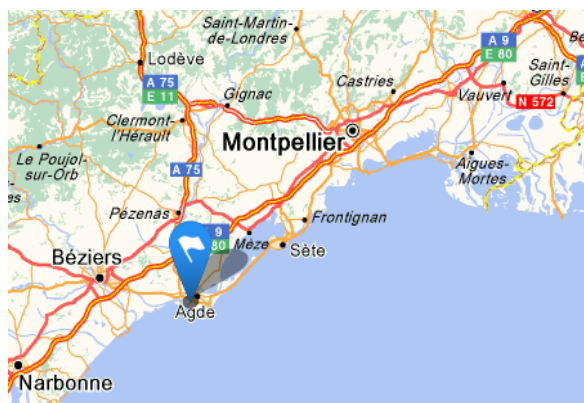
AGDE (HERAULT) 6/13 ans

Séjour Multi-activités bord de mer
On y galope
Réf. 057 004 001

VPT « Grand Est »
AGREMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEPP : AG.075.95.0063 – CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930



Centre de Vacances « Les Montilles de Gaillardy »

Chemin de Fin de Siècle

Notre Dame du Grau

34300 AGDE

Tél. 04 67 94 24 41 (petits)

Tél. 04 67 21 39 05 (grands)

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers inscrits en RENDEZ-VOUS SUR PLACE sont attendus

- ⇒ le deuxième jour vers 10 heures, et seront repris
- ⇒ l'avant-dernier jour vers 13 heures.

TRANSPORT

En train ou en car (selon les effectifs) au départ de LORRAINE : Epinal, Metz, Nancy. ALSACE : Colmar, Mulhouse, Strasbourg. CHAMPAGNE ARDENNE : Châlons-en-Champagne, Charleville, Reims, Troyes et BOURGOGNE : Dijon, Auxerre, Besançon. Et Paris.

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas servi : petit déjeuner du 2^{ème} jour (voyage de nuit)

Dernier repas servi : dîner de la veille + petit-déjeuner en fonction de l'heure de retour (voyage de nuit)

SITE

Le centre Les Montilles de Gaillardy : entre Agde et Le Grau-d'Agde, la colonie de vacances bénéficie d'espaces de vie et de jeux. Hébergement en chambres de 3 à 8 lits avec lavabos. Les plus âgés sont hébergés sous tentes marabouts de 8 places, sanitaires et douches à proximité. Le centre est constitué d'espaces bien sectorisés, permettant une cohabitation de différents groupes d'âge.

ACTIVITES

Direction Agde pour une colo pleine d'énergie et de découvertes !

Un séjour rythmé, varié et de qualité, avec un large choix d'activités pour tous les goûts.

Une colo 100 % fun entre mer, nature et découvertes !

Baignades quotidiennes, jeux de plage, châteaux de sable, foot sur sable, tennis, ping-pong, basket, grands jeux et tournois sportifs... Tu ne vas pas t'ennuyer !

Mais ce n'est pas tout : tu partiras aussi à la découverte de la région d'Agde, avec des balades nature, des jeux d'observation, des explorations du bord de mer, et des activités pour mieux connaître les paysages, la faune et la flore.

Sorties et visites : 1 journée minimum dans un parc nautique, 1 demi-journée d'accrobranche, 1 journée dans l'arrière-pays.

Mais aussi, pique-niques, veillées et activités diverses viendront agrémenter les journées et les soirées de ta colonie de vacances à Agde.

Une colo riche en aventures, en copains et en bons souvenirs !

Équitation : 2 séances initiation à la promenade à cheval dans l'arrière-pays, le long de l'Hérault ou sur les plages du Grau-d'Agde.

ORGANISATION DU SEJOUR

Les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'autonomie, et la découverte du milieu naturel et des traditions locales de manière ludique. Ils organiseront la vie quotidienne afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant (sommeil - alimentation – hygiène).

Le lever, le petit-déjeuner et le coucher seront individualisés.

Une lingère assure le lavage du linge courant, nécessairement bien marqué au nom de l'enfant. Evitez les vêtements de marque.

Un assistant sanitaire diplômé veille à la bonne santé de tous, en collaboration avec le médecin habituel du centre. Veillez à ce que la fiche sanitaire de liaison soit bien remplie, surtout la partie : « renseignements médicaux » avec présence du certificat médical étant donné la pratique d'activités sportives.

Pour les temps de vie quotidienne - lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge - un adulte est responsable d'un petit groupe de 6 à 10 enfants pendant toute la durée du séjour, créant ainsi un climat sécurisant et permettant à chacun de conserver ses repères. Ceci est particulièrement important pour les plus jeunes en quête de sécurité.

Nous pensons qu'il est indispensable que chacun prenne en charge les différents aspects de la vie collective dans le respect du matériel et des personnes.

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-eux, ou encore, qui ne respecterait ni les règles, ni les biens matériels de l'association, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Ceci dit, nous sommes convaincus que chaque jeune a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour l'aider à y parvenir...

POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Nous mettons en place un blog : www.ondonneedesnouvelles.com

1. Etape 1 : Il vous faudra dans un premier temps créer un compte :
 - Identifiant ou nom d'utilisateur : votre adresse mail
 - Mot de passe : de votre choix
2. Etape 2 :
 - Cliquez sur accéder au journal de votre enfant
 - Code à renseigner : il vous sera confirmé sur la convocation départ

PREPARER LE SEJOUR

Trousseau : **IMPORTANT** : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir pour la baignade et la protection du soleil : crème, casquette et après-soleil.

- Argent de poche : à discrétion de la famille. Les enfants ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins une base maximale de 10 euros par semaine semble correcte. Le montant donné à l'enfant sera contrôlé au moment du départ et l'équipe pourra prendre en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.
- Santé : la fiche de renseignements médicaux et individuels est obligatoire et doit être complétée avec précision. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU.
- Utilisation du téléphone mobile : l'usage abusif du portable peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons donc aux jeunes de ne pas en emporter pendant leur séjour.
- Objet de valeur : le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, appareils électroniques, téléphones

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour car l'assurance ne pourra plus intervenir après la fin du séjour.

Attention, les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles, bijoux, espèces,...) ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

DOCUMENTS A FOURNIR

A compléter/télécharger dans votre espace client :

- La fiche de renseignements médicaux et individuels
- La copie des vaccins
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM

A remettre au départ

- Une enveloppe argent de poche
- Toute correspondance utile au directeur

A mettre dans la valise

- La fiche de trousseau

L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE